

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 mars 2021, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 25 mars 2021, le seuil de 5% du capital de la société SPIE SA et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance et CNP Assurances qu'elle contrôle, 8 173 617 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,10% du capital et 4,29% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (directement)	0	0	0	0
CDC Croissance	5 000 824	3,12	5 000 824	2,63
CNP Assurances	3 172 793	1,98	3 172 793	1,67
Total CDC	8 173 617	5,10	8 173 617	4,29

Ce franchissement de seuil résulte de la réception de titres SPIE SA reçus par CNP Assurances à titre de collatéral.

¹ Sur la base d'un capital composé de 160 139 776 actions représentant 190 345 134 droits de vote.